



Regroupement familial

Par Acino

Bonjour j'aimerais comprendre après 10 mois que l'agent de lofii soit passé chez moi le 10 janvier j'ai reçu un mail de la préfecture Me disant que la préfecture a pris la décision sur le statut de ma demande de regroupement familial et que je recevrai bientôt un courrier explicatif de la préfecture part apport a la décision prise je suis vraiment anxieux de savoir la réponse je ne sais pas si c'est positif ou négatif je suis dans le flou total ET j'engoisse j'aimerais savoir si quelqu'un a eu le même cas que moi merci